



ISSN 0154 - 2109



Rapaces visiteurs en Auvergne (Vautours et Aigle royal) : une année 2019 exceptionnelle pour le Vautour fauve !

Jean-Pierre Dulphy.



LE GRAND-DUC N°88 (ANNEE 2020)



Les conditions climatiques de cette année 2019 ont permis un nombre record d'observations de vautours fauves en Auvergne. Nous allons profiter de cet évènement pour faire le point sur les visites des grands rapaces non nicheurs en Auvergne : Vautour fauve, Vautour moine, Gypaète barbu, Percnoptère et Aigle royal. Nous adopterons pour cela le plan des fiches *espèce publiées dans Faune-Auvergne*.

➤ Vautour fauve (*Gyps fulvus*)

Distribution habituelle

L'aire de nidification du Vautour fauve est très étendue : au Maghreb, dans le sud de l'Europe, au Moyen-Orient, en Arabie, en Asie mineure et centrale (contreforts de l'Himalaya). La population européenne est fragmentée et fréquente la péninsule ibérique, le sud de la France, l'Italie, les Balkans (Croatie, Bulgarie, Grèce) et les Iles méditerranéennes (DURIEZ et ISSA, 2015).

Les adultes sont en principe sédentaires, mais les jeunes peuvent être très erratiques, avec de nombreux mouvements, ce qui permet une connexion entre les diverses populations et un brassage génétique.

Le Vautour fauve a besoin de falaises pour nicher, ainsi que du relief et un climat ensoleillé générant des courants ascendants permettant l'envol et la prospection du territoire. Ce dernier est constitué de vastes espaces ouverts où pâturent des espèces animales herbivores sauvages ou domestiques (ongulés). Comme tous les vautours, le fauve est en effet nécrophage. Il est grégaire en toutes saisons, la recherche et l'exploitation des carcasses étant collectives.

Situation en France

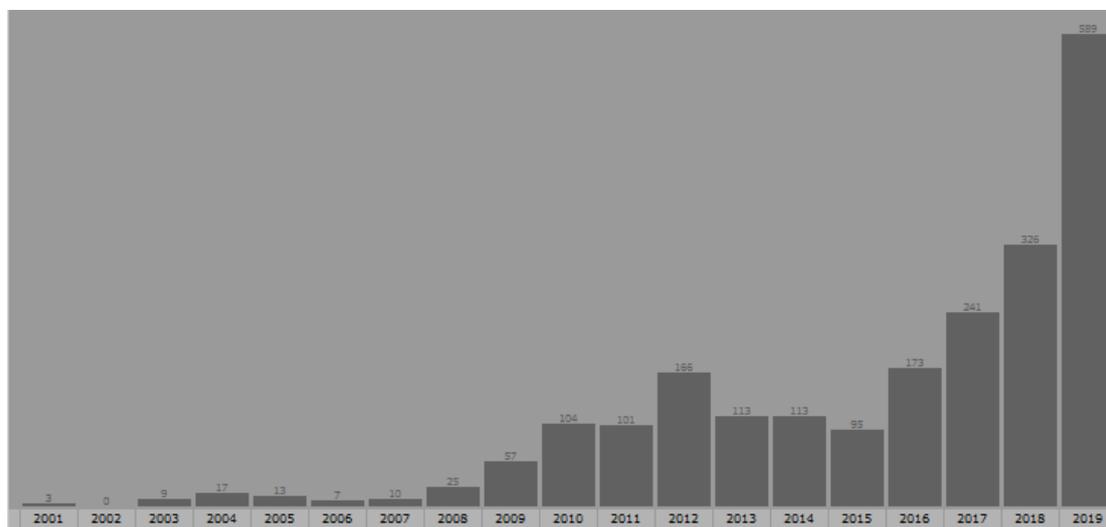
Dans notre pays, les vautours fauves nichent dans des zones bien délimitées qui sont au nombre de 6 : Pyrénées Occidentales, Pyrénées Orientales, Grands Causses, Baronnies, Diois-Vercors, et Verdon (DURIEZ et ISSA, 2015). La population française dépassait les 1700 couples en 2015, avec une forte tendance à l'augmentation. Ce sont les oiseaux des Grands Causses qui survolent régulièrement l'Auvergne.

L'espèce a bien failli disparaître puisqu'en 1960, il ne restait qu'une soixantaine d'oiseaux dans les Pyrénées. Leur protection en 1962 a permis à cette population de croître, puis des programmes de réintroduction ont été lancés dans les Grands Causses, les Baronnies, le Vercors et le Verdon, avec un succès certain. Notons que les premiers oiseaux ont été relâchés quasi-clandestinement dans les Causses par 2 ornithologues auvergnats : M. Brosselin et D. Choussy (CHOUSSY, 2014). Ce fut un échec : les oiseaux furent tués, mais le FIR et la LPO en tirèrent un maximum d'enseignements pour reprendre cette action avec succès ensuite !

Situation en Auvergne

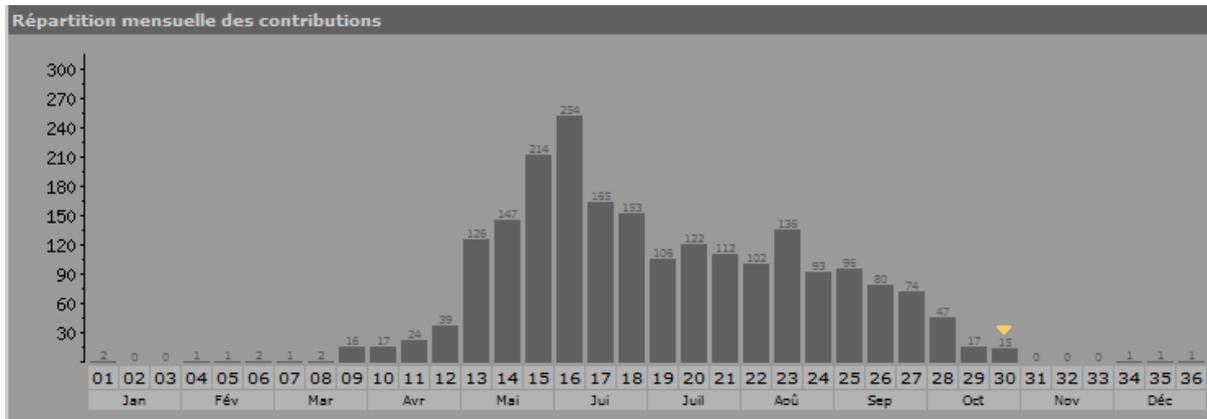
Au fil des ans

Dans son article, Bulidon (1994) ne note que 2 observations de 1993-1994. Boitier (2000) qualifie ensuite l'espèce d'occasionnelle en Auvergne, avec une seule observation dans l'Allier en 1976. La situation a évolué ensuite rapidement et le nombre d'observations annuelles a atteint le chiffre record de 326 en 2018, puis 589 en 2019. Soit 2167 données au total (et 8 non validées).



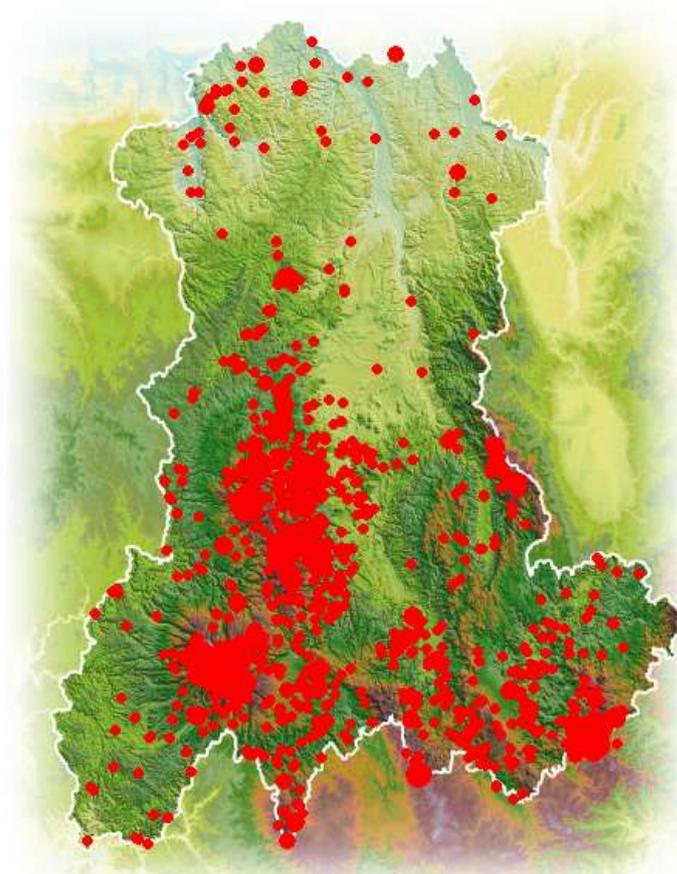
Au fil des mois

Les observations ont lieu de la fin mars à courant octobre, avec un pic fin mai-début juin, qui est variable en fonction des conditions de vol. En hiver, l'air n'est pas assez « porteur » pour que les vautours s'aventurent très loin de leurs bases.



Les observations ont surtout lieu dans le sud de l'Auvergne, en particulier dans les massifs comme le Mézenc, le Cantal, le Cézallier, les monts Dore, et les Dômes. Les observations dans l'Allier sont plus rares. Les chiffres par département atteignent 789 dans le Cantal, 739 dans le Puy-de-Dôme, 578 en Haute-Loire, et 61 dans l'Allier.

n = 2175
(0,00 sec)

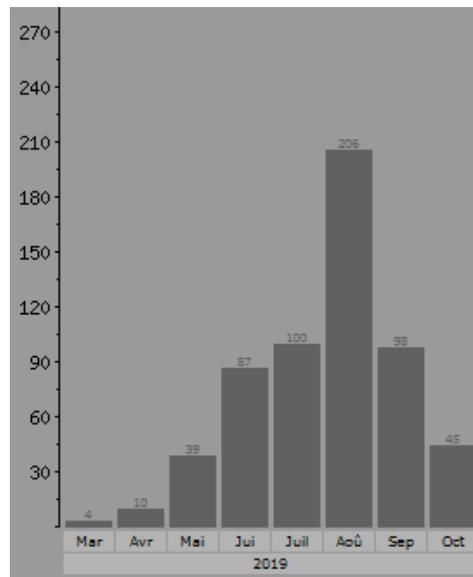


- n ≤ 16
- 16 < n ≤ 32
- 32 < n ≤ 51
- 51 < n ≤ 92
- n > 92

source DIREN Auvergne 2009

Cas de 2019

En 2019, jamais autant de Vautours fauves n'ont été vus en Auvergne avec un total de 589 données. Les conditions climatiques favorables ont permis aux vautours de visiter l'Auvergne et aux observateurs d'être aux bons endroits pour les voir. En revanche, le pic des données a été décalé au mois d'août.



➤ Vautour moine (*Aegypius monachus*)

Distribution habituelle

La distribution du Vautour moine en Europe est fragmentée, alors qu'elle est plus homogène de la Turquie et de l'Iran à la Mongolie et à l'est de la Sibérie (CAUPENNE, 2015).

Il fréquente les étages collinéens et la moyenne montagne à forte influence méditerranéenne, recherchant sa nourriture dans de vastes étendues de milieux ouverts à semi-boisés. C'est une espèce nécrophage stricte.

Situation en France

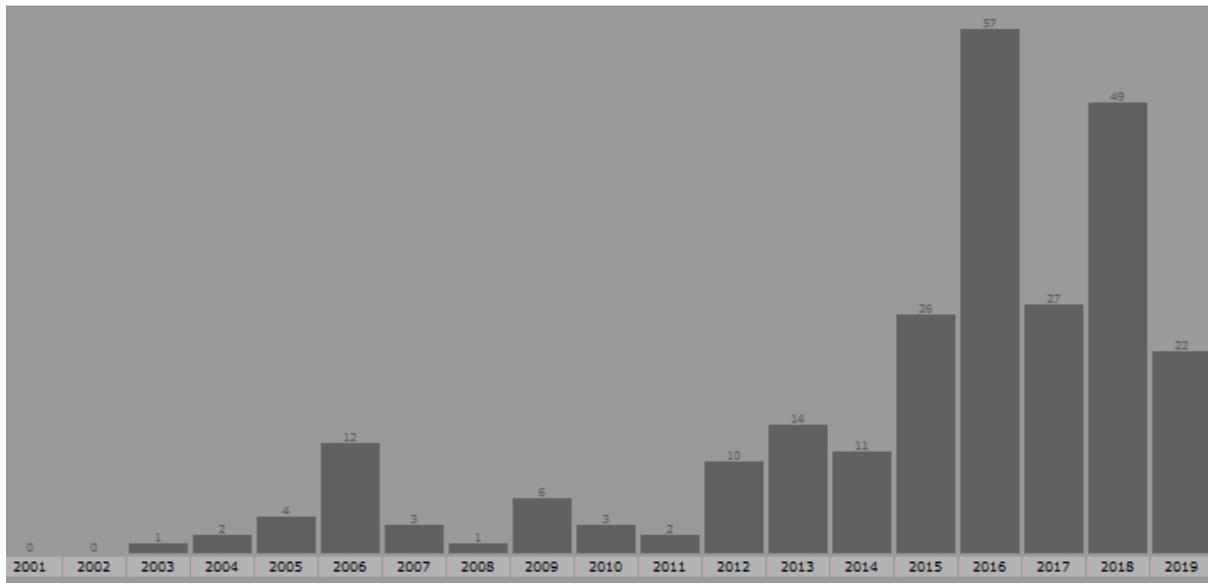
En France, l'espèce s'est éteinte en 1906. Elle a été réintroduite en 1992 dans les Causses avec des lâchers jusqu'en 2003 (DUBOIS *et al.*, 2008). Des réintroductions ont eu lieu ensuite dans les Baronnies et le Verdon. La population française s'est alors accrue lentement, mais sûrement.

De 2009 à 2015, le nombre de couples nicheurs est passé de 21 avec 11 jeunes à l'envol, à 29 avec 16 jeunes à l'envol (LECUYER et NEOUZE, in QUAINTEENNE *et al.*, 2018), avec la répartition suivante: 21 couples dans les Causses, 7 dans les Baronnies et 1 dans le Verdon. La colonie des Causses est plutôt stable depuis 2011.

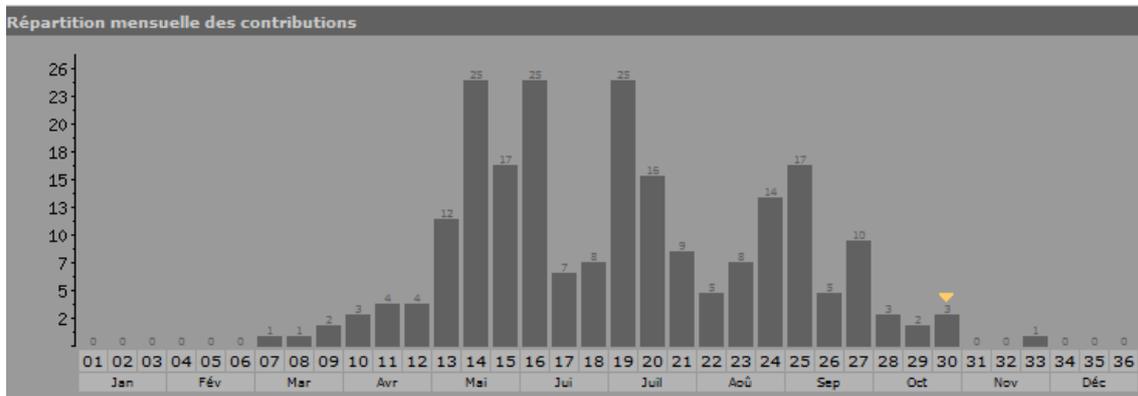
Les adultes sont sédentaires, mais les immatures sont très erratiques.

Situation en Auvergne

Le Vautour moine est devenu une espèce « habituelle » en Auvergne. En effet, on dénombre 227 données au total (et 24 non validées) dans Faune-Auvergne, dont 49 en 2018. Le premier oiseau a été vu dans la région en 1993. En 2003, les données sont devenues annuelles et de plus en plus nombreuses, et surtout à partir de 2012 grâce à l'implantation de l'espèce dans les Grands Causses. Depuis 2015, on note au moins 20 données par an, avec des pics atteignant 57 et 49 données en 2016 et 2018. En revanche il y a eu peu de données en 2019 : 22 seulement.



L'espèce n'est visible que lorsque les conditions de vol sont favorables, c'est à dire de mars à septembre-octobre. Les observations en novembre-décembre sont exceptionnelles.



D'un point de vue géographique, on note la répartition suivante : 3 données pour l'Allier, 79 pour le Puy-de-Dôme, 61 pour le Cantal, et 84 pour la Haute-Loire, principalement dans le Mézenc. A noter que le nombre d'observations dans le Puy-de-Dôme est probablement influencé par le nombre important d'observateurs qui y opèrent.

n = 251
19,16 km²



➤ **Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*)**

Distribution habituelle

Le Gypaète barbu, espèce paléomontagnarde, se reproduit au Maroc, en Espagne, en France, en Italie, en Suisse, en Autriche, et en Crète. Sa distribution s'étend aussi de la Turquie au Pakistan et au nord-est de la Chine (CAUPENNE et RAZIN, 2015). En Europe, la population la plus importante se situe dans les Pyrénées.

L'espèce fréquente des massifs montagneux riches en ongulés sauvages et domestiques. Les milieux fréquentés sont souvent abrupts, avec des éboulis pour casser les os dont l'espèce se nourrit, des espaces ouverts pour trouver des cadavres, et des falaises pour nicher. Les oiseaux peuvent se retrouver relativement haut en altitude, les nids étant construits entre 600 et 2600 m.

Situation en France

En France, le Gypaète barbu niche dans les Pyrénées, la Corse et les Alpes (CAUPENNE et RAZIN, 2015). En hiver, les oiseaux adultes ne quittent guère leur territoire, mais les jeunes sont relativement mobiles. En 2012, la population était estimée à 46-51 couples, en augmentation modérée.

En 2015, ce sont 55 couples qui étaient comptés, donnant 15 jeunes seulement (QUAINTENNE *et al.*, 2018). C'est une espèce très suivie (voir par exemple CLOUET et REBOURS, 2019). La population de Corse décline : il ne restait que 5 couples en 2015. Dans les Pyrénées, il y avait 41 couples donnant seulement 9 jeunes. Et il y avait 9 couples dans les Alpes donnant 6 jeunes.

Depuis 1986, Il existe un important programme de réintroduction couplé à d'autres actions de conservation. Ainsi plusieurs dizaines de jeunes oiseaux ont été introduits dans la nature (DUBOIS *et al.*, 2008), permettant à la population de Gypaètes de croître. Ces opérations ont débuté également dans les Causses en 2012, mais aucun oiseau ne s'y est encore reproduit. Mais il est vrai que les oiseaux ne se reproduisent que vers l'âge de 7 ans. L'action entreprise est donc une action de long terme.

Situation en Auvergne

Il y a 100 données dans Faune-Auvergne, soit une quinzaine par an. Les premiers oiseaux ont été vus en 2013, suite aux premiers lâchers dans les grands Causses en 2012. Une grande partie de ces données correspond en fait à des pointages GPS, la plupart des oiseaux venus en Auvergne étant porteurs d'une balise.

Les données s'échelonnent de début mars à la fin septembre. Les oiseaux sont toujours notés seuls.

Tous les départements ont été visités, avec 42 données dans le Puy-de Dôme, 38 dans le Cantal, 14 en Haute-Loire, et 6 dans l'Allier.

Au total 17 séjours peuvent être définis. Certains séjours (ou visites) sont probablement très courts, mais le plus long a duré 3 semaines (« Europe » dans le Cantal : 31 août-20 septembre 2019). Seuls 2 oiseaux ont été considérés comme « sauvages », un en 2013 et un en 2017. Tous les autres sont des oiseaux relâchés dans les Causses (9 sur les 18 relâchés pour 13 séjours en Auvergne) ou à l'est du Rhône (2 oiseaux).

En 2019, on a donc observé en Auvergne « Europe », et une jeune femelle, « Lausa », tous les deux relâchés dans les Causses en mai.



n = 101
(0.03 sec)

● n = 1
● n = 2



source DIREN Auvergne 2009

➤ Vautour Percnoptère (*Neophron percnopterus*)

Distribution habituelle

La répartition du Vautour percnoptère, en période de nidification, est très large : sud de l'Europe, Turquie, est du Caucase, jusqu'en Asie centrale et au sud du Pakistan, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, et de la zone sahélienne jusqu'au nord de la Tanzanie (KOBIERZYCKI, 2015).

En Europe, les populations sont très morcelées et concernent avant tout des pays méditerranéens. Ces populations sont migratrices, sauf celles des Baléares et des Canaries. L'espèce hiverne en Afrique subsaharienne.

L'espèce fréquente les milieux rupestres pour y établir son nid, mais prospecte largement de nombreux milieux ouverts pour se nourrir. C'est une espèce nécrophage, mais elle peut ingérer aussi de petits organismes vivants et des fèces.

Situation en France

Dans l'Atlas de 2015 (KOBIERZYCKI, 2015), la répartition de l'espèce en période de reproduction est la suivante : Pyrénées et leurs piémonts, sud du Massif Central, Alpes du sud, et la zone intermédiaire jusqu'à la Méditerranée au sud.

L'espèce est rare et menacée. Elle est donc suivie de très près, avec des actions de protection (Plan National 2015-2024). La population en 2012 était de 93 couples, en augmentation modérée. En 2015 (QUAINTENNE *et al.*, 2018) elle était de 88 couples. Une majorité de couples (71) se trouvaient dans les Pyrénées.

Les oiseaux sont migrateurs et reviennent en février-mars. Les départs semblent très étalés de fin août à début novembre.

Situation en Auvergne

L'espèce ne niche donc pas en Auvergne. Dans la banque de données Faune-Auvergne, il y a 26 données, dont 22 homologuées. Elles concernent au total 20 oiseaux : 2 pour l'Allier, 1 pour le Puy-de-Dôme, 8 pour la Haute-Loire, et 9 pour le Cantal. La période d'apparition est située entre avril à août, avec un pic fin mai.

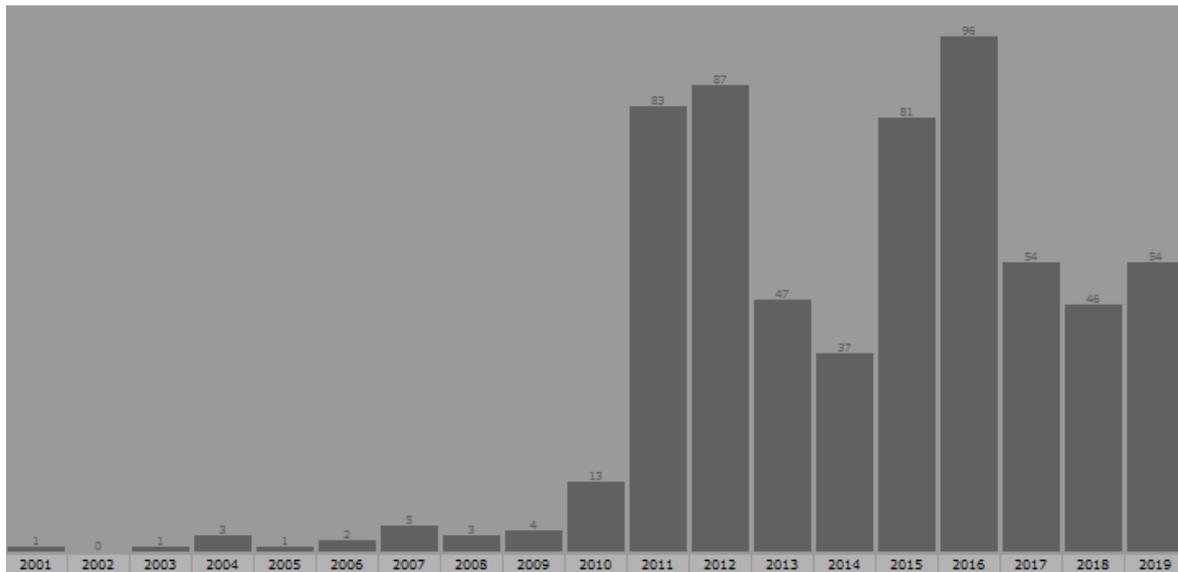
Au niveau de l'âge, 7 oiseaux ont été notés adultes, 2 oiseaux dans leur quatrième année, un de seconde année et un immature sans âge précis. Pour les 10 dernières années, on relève 18 données, soit moins de 2 par an. Les oiseaux vus sont toujours seuls, sauf pour une donnée.

On peut citer quelques observations intéressantes :

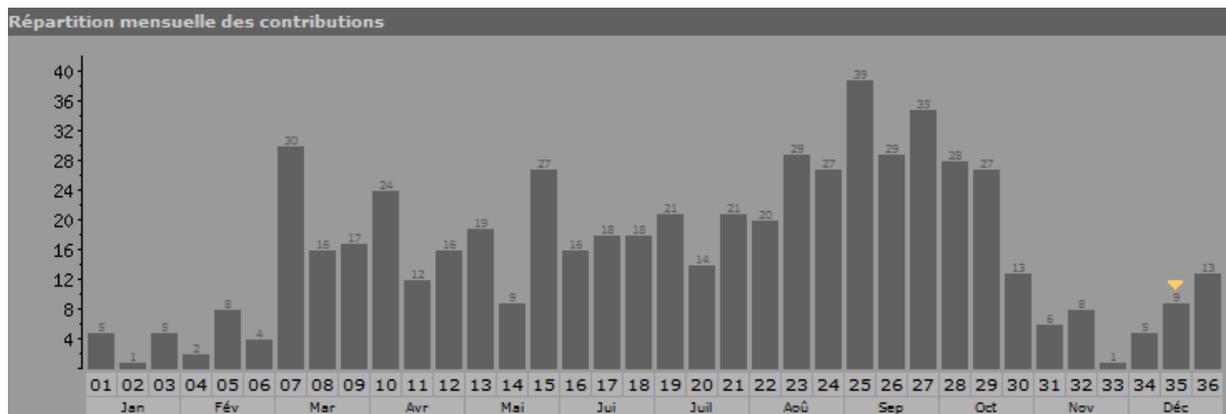
- un oiseau de 4 ans le 18 mai 2011 à Aubigny-03 (J.C. Sautour),
- un adulte le 22 avril 2018 à St-Priest-des-champs-63 (R. Riols),
- 2 oiseaux le 23 juin 2016 aux Estables-43 (D. Poteaux),
- un oiseau le 13 mai 2019 à Saignes-15 (R. Cousteix), le seul de l'année.

➤ **Aigle royal (*Aquila chrysaetos*)**

Pour cette espèce, un point a été fait en 2011 (DULPHY et RIOLS, 2011). Il y a actuellement 592 données sur le site Faune-Auvergne. Depuis 2011, 65 données par an ont été enregistrées en moyenne, sans tendance précise.

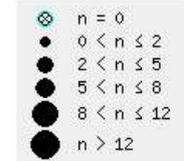
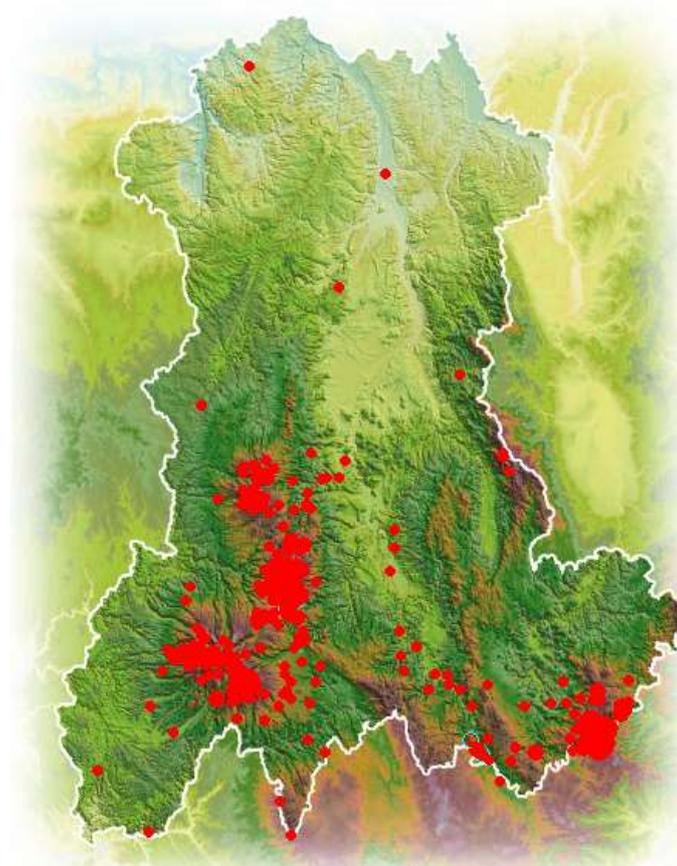


La répartition par mois indique une présence de mars à octobre, surtout en août-septembre, avec quelques observations en hiver, contrairement aux vautours.



C'est toujours avant tout le sud de l'Auvergne qui est concerné, ce qui est logique compte-tenu de la présence de nicheurs un peu plus au sud, et de zones de chasse potentielles en altitude. D'un point de vue géographique on a donc 306 données pour le Cantal, 160 pour la Haute-Loire, 125 pour le Puy-de-Dôme, et 1 pour l'Allier.

n = 637
(0,26 sec)



source DIREN Auvergne 2009

2019 : Il n'y a rien de particulier pour l'année 2019, qui compte 54 données, surtout dans le Cantal et le Mézenc ; c'est un peu moins qu'à l'habitude.

Conclusion

Ainsi, et c'est relativement nouveau, les grands rapaces, même s'ils ne nichent pas en Auvergne, viennent de plus en plus y chasser. A cela il y a 2 causes principales :

- leur nidification immédiatement au sud de la région, dans les départements de la Lozère et de l'Aveyron,
- l'existence d'un minimum de nourriture accessible grâce à la présence de vastes espaces ouverts maintenus par des activités d'élevage. Malgré l'intensification de ces activités, ces espaces restent intéressants pour l'avifaune (DULPHY, 2018) et donc pour ces grands rapaces.

Pour l'instant, seul l'Aigle royal a tenté de nicher après avoir disparu de l'Auvergne en 1958 (TOMATI et RIOLS, 2010). Cette tentative a eu lieu en 2012 (R. Riols), mais n'a pas été couronnée de succès.

A ces grands rapaces venant du sud, on pourrait en ajouter 2 autres : le Pygargue à queue blanche et le Balbuzard. Deux notes suivront et feront le point sur ces 2 espèces en Auvergne. Rappelons aussi que des synthèses concernant la Buse pattue (DULPHY et al., 2016) et l'Elanion blanc (DULPHY, 2018) ont été réalisées récemment dans cette revue.

Bibliographie

- BOITIER E., 2000.** Vautour fauve. *Liste commentée des oiseaux d’Auvergne. Le Grand Duc* Hors-série n°1. 132 pages. p. 24.
- BULIDON G., 1994.** Oiseaux rares rencontrés irrégulièrement en Auvergne : I- Des Palmipèdes aux Limicoles. *Le Grand Duc*, 45 : 19-28.
- CAUPENNE M., 2015.** Vautour moine. In Issa N. & Muller Y., coord. 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. Volume 2.* LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris. 1408 pages, pages 386-389.
- CAUPENNE M., RAZIN M., 2015.** Gypaète barbu. In Issa N. & Muller Y., coord. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. Volume 1.* LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris. 687 pages. Pages 374-377.
- CHOUSSY D., 2014.** Petit bestiaire. D’où viens-tu Vautour ? Journal communal d’Ardes-sur-Couze. Pages 10-13. *Extraits en Annexe*
- CLOUET M., REBOURS I., 2019.** Les grands rapaces du pays basque nord : des premières observations à la situation actuelle. *Alauda*, 87-4 : 283-296.
- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P., 2008.** *Nouvel inventaire des oiseaux de France.* Delachaux et Niestlé eds. Paris. 559 pages.
- DULPHY J.P., 2018.** L’Elanion blanc en Auvergne : le point au 15 novembre 2018. *Le Grand Duc*, 86 : 79-81.
- DULPHY J.P., 2018.** Elevage des herbivores et biodiversité. In *Biodiversité, Agriculture et Service écosystémiques.* GREFFE. Amblard Ch. et Diemer A. dir. Oeconomia Editions. 392 pages. Pages 141-164.
- DULPHY J.P., RIOLS R., 2011.** Note sur l’Aigle royal en Auvergne. *Le Grand Duc* 79 : 21-22.
- DULPHY J.P., BRUGEROLLE T., RIOLS R., 2016.** La Buse pattue en Auvergne (2010-2013). *Le Grand Duc*, 84 : 15-20.
- DURIEZ O., ISSA N., 2015.** Vautour fauve. In Issa N. & Muller Y., coord. 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. Volume 2.* LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris. 1408 pages, p 382-385.
- KOBIERZYCKI E., 2015.** Vautour Percnoptère. In ISSA N. & MULLER Y., coord. 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. Volume 2.* LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris. Pages 378-381.
- TOMATI C., RIOLS R., 2010.** Aigle royal. In *Atlas des oiseaux nicheurs d’Auvergne.* LPO Auvergne. Delachaux et Niestlé eds, Paris. 575 pages. Pages 518-519.
- QUAINTENNE G. et les coordinateurs espèces, 2018.** Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2015. *Ornithos*, 25-2 : 57-91.

Annexe : extraits de l'article de D. Choussy (1948-2018)**Rappel historique**

A la fin de la seconde guerre mondiale les colonies de « bouldras » (nom local) des Causses avaient disparu.

Réintroduction

De cette époque naquit l'idée qu'on pourrait réintroduire certaines espèces disparues du fait de l'action humaine, notamment les vautours, à condition de leur fournir de quoi vivre. Les sites n'avaient pas changé. Il suffisait d'élever des jeunes sur place, de les lâcher après une année d'acclimatation, de prévoir des charniers et... d'attendre le résultat. Du moins était-ce la théorie... Le Fonds d'Intervention Rapaces et la Ligue pour la Protection des oiseaux décidèrent donc, sous l'aile protectrice du ministère de l'environnement, de tenter l'expérience de réintroduction du vautour fauve dans les gorges de la Jonte. C'est ainsi que feu mon ami Michel Brosselin me fit signe en juin 1970 pour l'accompagner d'abord sur le Causse au-dessus du Truel (12), finir une volière destinée à accueillir de jeunes vautours que nous devions aller dénicher en Espagne, exactement en Navarre entre Jaca et Pampelune ; tout ceci avec l'autorisation des autorités de Navarre et un document du ministère de l'environnement qui nous permettrait de ramener ces charmantes bestioles en France....document qui devait être sous le coude d'un administratif somnolent car... nous ne l'avions pas !

Après aménagement de la volière en Aveyron, voyage en Espagne, capture de quatre jeunes vautours dans leur aire située dans une des nombreuses falaises de Navarre. Retour vers la France avec ces gros pensionnaires dodus dont la tête et le cou déplumés sortaient de leur sac en toile de jute où nous les avions « empaquetés ». Voyage agrémenté par une odeur pestilentielle qui flottait dans l'Ami 8 break car un vautour qui a peur ... vomit. Vu leur régime alimentaire fait de charognes que les adultes prodigèrent pour en nourrir ensuite leur progéniture le lecteur imaginera facilement que ce périple se déroula dans des conditions ... particulières.

Enfin, le cœur au bord des lèvres, arrivée à la volière. Notre ami Justin était là qui devait nourrir les jeunes vautours pendant l'année avant qu'on ne les lâche. Volière installée dans un petit cirque, trolley pour envoyer la nourriture (viande saisie aux abattoirs de Millau) dans l'enclos à côté de la volière. Tout était fin prêt. Dernière consigne donnée à Justin : ne pas « imprégner » les bestioles, c'est-à-dire ne pas se faire voir, ne pas les apprivoiser lors des nourrissages.

De rares visites dans l'année qui suivit puis retour le 1^{er} et le 2 mai pour libérer les captifs. Grande surprise, leur « surveillant » les avait baptisé chacun d'un prénom auquel ils répondaient en sautillant vers nous de leur démarche grotesque! Nos bestioles étaient nettement imprégnées ! On procéda quand même au lâcher en les faisant sortir de l'enclos. Ils essayaient maladroitement de trouver appui sur l'air puis ils se dispersèrent et disparurent de notre champ de vue. L'année s'écoula ainsi que 1972. Les nouvelles des vautours n'étaient pas bonnes. Il semblait que deux d'entre eux étaient morts « accidentellement ». D'autres réintroductions suivirent, mais la méthode avait changé. Des chercheurs de l'université de Cornell à New-York avaient pu faire reproduire des rapaces en captivité, quelques zoos en particulier avaient eu aussi des réussites en France. Il n'était donc plus nécessaire de faire d'autres expéditions en Espagne. Les prochains lâchers se firent à partir de vautours nés en captivité ou d'oiseaux adultes disponibles dans certains parcs zoologiques....